



Union des Villes et  
Communes de Wallonie  
asbl



Fédération des CPAS

## Luc Vandormael, nouveau Président de la Fédération des CPAS – Interview croisée



**Claude Emonts: «*Quelqu'un de grande qualité me succède, je n'ai donc aucune crainte*»**

**Luc Vandormael: «*Succéder à un tel Président est une grande fierté*»**

Alain Depret, Secrétaire de rédaction du Mouvement communal

**C'est désormais officiel: Claude Emonts, après vingt années passées à la présidence du CPAS de Liège, prend sa retraite. De facto, un nouveau Président vient donc d'être désigné à la tête de la Fédération des CPAS en la personne de Luc Vandormael, par ailleurs Président du CPAS de Waremme. Un passage de flambeau important pour la Fédération des CPAS, mais aussi une occasion unique, pour le Mouvement communal, de questionner les deux protagonistes lors d'une interview croisée. Le temps d'évoquer nostalgiquement les grands combats passés, mais aussi les défis qui s'annoncent encore.**

**Monsieur Emonts, vous voici à l'aube de la retraite. Qu'est-ce qui vous a poussé à quitter la Présidence du CPAS de Liège ?**

**Claude Emonts** : C'est simplement parce que j'ai décidé, après vingt ans de mandat, tant au CPAS de Liège qu'à la Fédération des CPAS, de souffler un peu. Pour rappel, je suis devenu Président à la Fédération trois semaines après être devenu Président du CPAS de Liège, sans expérience aucune. Vingt années au service du combat social, c'est bien. Vingt ans, c'est l'âge où tout le monde rêve encore. Je me suis d'ailleurs engagé auprès de mes amis politiques à démissionner après trois ans de mandat. J'ai 68 ans et je trouve que c'est le moment de faire autre chose, c'est-à-dire rien du tout (rires).

### **Aucun regret de quitter votre mandat de Président de la Fédération des CPAS ?**

**Claude Emonts** : Je le dis très souvent: la Fédération des CPAS a été le plus beau de tous les mandats que j'ai assumé. Et surtout, parce qu'on y est épaulé par une équipe d'exception. Je pense aux trois directeurs que j'ai connus: Alexandre Lesiw, d'abord, avec qui j'ai commencé mon mandat, Christophe Ernotte, ensuite, avec qui j'ai développé une relation tout à fait extraordinaire, et, enfin, Malvina Govaert, que je n'aurai malheureusement connue que quelque mois, mais qui me semble être quelqu'un d'assez volontaire. J'ai développé, au fil des années, avec toute l'équipe de la Fédération une relation presque sentimentale, tellement elle a été de qualité. Ce sont des personnes avec qui j'ai eu énormément de plaisir à travailler. Les combats qu'on a menés sont ceux que de bons collaborateurs ont préparés. Derrière le Président, qui n'est jamais finalement qu'en partie un porte-parole, il y a donc des gens exceptionnels.

### **Si vous aviez pu rester Président de la Fédération des CPAS en quittant le CPAS de Liège, vous l'auriez fait ?**

**Claude Emonts** : Si cela avait été possible, je serais resté jusqu'en 2018, jusqu'à la fin du mandat de conseiller communal. Mais, techniquement et légalement, ce n'est pas possible. Quand on fait un beau voyage, au moment de rentrer chez soi, on est tout de même content de pouvoir se reposer, n'est-ce pas ?

### **Quel a été votre réaction quand vous avez appris que ce serait Monsieur Vandormael qui reprendrait le flambeau ?**

**Claude Emonts** : Ce fut d'abord une grande surprise parce que je ne le connaissais pas très bien au départ. Mais, j'ai depuis constaté qu'il s'agit de quelqu'un de qualité, qui pourrait apporter pas mal de choses complémentaires à la Fédération des CPAS. Ainsi, en tant que Président du CPAS de Liège, je connais plutôt la réalité de terrain des grandes villes. La Fédération des CPAS doit aussi avoir un regard sur les villes et communes de tailles et dimensions différentes, car les problèmes ne se posent pas de la même manière partout en Wallonie. Monsieur Vandormael vient d'une commune semi-rurale, et je crois qu'il aura à cœur de défendre les plus petites communes tout en prenant en compte les besoins des plus grandes villes. C'est quelqu'un de grande qualité qui me succède. Je n'ai donc aucune crainte.

### **Vous quittez donc la Fédération avec un regard bienveillant...**

**Claude Emonts** : Oui, car j'ai pu, au cours de ces vingt années, appliquer ce qui est ma philosophie de base. Chacun sait que je suis un homme de gauche extrêmement convaincu et proactif. Et, le rôle du Président est à la fois de lancer des idées et de les faire mettre en pratique, mais aussi de faire la synthèse entre différentes opinions. On n'a jamais raison tout seul... Quand on écoute parler les autres, on peut aussi parfois intégrer des idées intéressantes.

### **Monsieur Vandormael, c'était pour vous aussi une surprise d'apprendre que vous alliez devenir Président de la Fédération des CPAS ?**

**Luc Vandormael :** C'est tout au moins inattendu. Ce n'est pas quelque chose qui faisait partie de mes objectifs, mais, quand la proposition m'a été faite, je me suis dit que c'était un challenge intéressant. Ainsi, j'ai pu, comme Monsieur Emonts, constater la qualité des équipes en participant aux réunions du Comité directeur. Une telle chaleur humaine, cela ne se rencontre pas si souvent à ce niveau de responsabilité. De plus, le fait de succéder à Claude Emonts est une grande fierté pour moi. Même si reprendre la fonction qui était occupée par une personnalité semblable, c'est encore un peu plus de poids sur les épaules. Claude Emonts est quelqu'un qui a beaucoup de charisme et que j'estime énormément.

**Vous pourriez expliquer à nos lecteurs qui vous êtes ? Quel a été votre parcours jusqu'ici ?**

**Luc Vandormael :** Sur le plan professionnel, je suis travailleur social de formation et je travaille dans le secteur de la santé mentale depuis 1982. J'y travaille toujours: j'ai intégré une équipe de direction au sein d'une asbl qui gère les services de santé mentale, mais aussi des services d'insertion socioprofessionnelle et d'insertion sociale. En matière politique, je suis devenu conseiller de l'aide sociale en 1983, en ayant fait le choix de poser ma candidature au CPAS plutôt que d'être candidat sur la liste pour le conseil communal. Le bourgmestre de l'époque estimait en effet que CPAS et commune avaient des réalités différentes, qui demandaient une position différente. Je pense que, quelque part, il voulait déjà protéger le CPAS d'éventuelles dérives électoralistes. J'ai siégé pendant six ans et en 1989, j'ai posé ma candidature à la présidence. J'ai été élu et, depuis 1989, je suis donc Président du CPAS de Waremmé.

**Vous évoquez une volonté passée de distinguer l'action sociale de la commune, mais, aujourd'hui, le Président du CPAS est aussi membre du Collège...**

**Luc Vandormael :** Cela a eu pour résultat que de plus en plus de Présidents de CPAS vont à l'élection communale, ce qui n'était pas le cas au moment où j'ai commencé mon mandat. Le Président du CPAS fait partie du pot politique, avec les autres échevins, et, à titre strictement personnel, je ne crois pas que ce soit une bonne chose... Le fait que le Président du CPAS aille au Collège le met aussi quelquefois en porte-à-faux par rapport au Conseil de l'action sociale.

**Monsieur Emonts, quelles sont vos plus grandes fiertés, durant vos mandats à la Fédération des CPAS ?**

**Claude Emonts :** Le passage au Conseil de l'action sociale, en lieu et place du Conseil de l'aide sociale, tout d'abord. La Fédération des CPAS n'a évidemment fait qu'accompagner une loi portée par un Ministre, mais il faut bien avouer qu'il s'agissait d'une belle concrétisation de ce que les travailleurs de terrain connaissent au quotidien, même si nous n'étions pas d'accord avec tout. Nous avons également eu une action très intéressante au niveau des demandeurs d'asile dans tout le dossier des ILA, et dans le dossier de l'accueil en général. En matière de maison de repos et de soins à domicile, je crois que nous avons également fait un certain nombre d'avancées qui, certes, ne sont pas totalement accomplies, mais qui sont très importantes pour l'action sociale en Wallonie.

**Sans oublier le sujet des synergies entre communes et CPAS...**

**Claude Emonts :** Ce thème est récurrent depuis 1976, et un certain nombre de décideurs politiques ont eu, à ce propos, une vision à très courte vue. Avoir réussi au minimum à freiner le phénomène fut une belle réussite, car le CPAS, en ce qu'il est une institution spécialisée et autonome, est un outil à préserver et à défendre. Et cela, même si nous sommes unanimes pour dire que les synergies sont toujours possibles dans certains cas.

**Luc Vandormael :** Du côté du Gouvernement wallon, il me semble que nous avons été désormais compris. J'en suis extrêmement heureux, dans la mesure où nous avons pu apporter la démonstration que nous n'étions pas défavorables à des synergies réelles. Ce que je retiens aussi de ce dossier, c'est que, dans notre démarche auprès des autorités wallonnes, nous avons été soutenus par la vie associative, par les responsables du tissu associatif, qui sont les premiers, parfois, à dénoncer certaines manières de fonctionner des CPAS. Ils ont compris, eux qui travaillent au quotidien avec les gens, le danger que cela représente de mettre l'action sociale dans un giron qui est directement sous l'autorité du bourgmestre. Et ce, avec des conseillers qui pourraient à la fois faire partie du CPAS et des conseils de police. Ce n'est pas anodin, dans une société qui est de plus en plus contrôlante.

**Vous pensez que la réalité des synergies est différente entre les grandes villes et les plus petites communes ?**

**Luc Vandormael :** A Liège, par exemple, il est quasiment impossible de ne pas trouver un service qui réponde à la problématique spécifique d'une personne, aussi pointue soit-elle. Dans une petite commune, par contre, le service social, c'est le CPAS. Est-ce qu'il n'y a pas une forme d'iniquité dans l'accès aux services pour les citoyens selon leur origine géographique ? Lorsqu'on parle de synergies et de regroupements entre petits CPAS, cela me semble être une idée qui n'est donc pas dénuée de pertinence.

**Que faudra-t-il défendre à tout prix en tant que Président de la Fédération des CPAS, selon vous ?**

**Luc Vandormael :** Je me retrouve très bien dans ce qui se fait pour le moment au sein de la Fédération des CPAS et j'y adhère totalement. J'ai donc surtout envie de continuer dans la même voix. Il y a, de manière générique, le drame de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Depuis la crise de 2008, il y a une remontée spectaculaire des inégalités sociales. Par mon métier je constate, de manière tout à fait corollaire, qu'il y a une augmentation de la détresse psychologique chez les citoyens. Nous vivons dans un système qui met les gens non seulement en état d'impécuniosité, mais qui les rendent également très malheureux. Je pense que c'est vraiment ce qui doit nous rassembler.

**Et sur un plan plus technique ?**

**Luc Vandormael :** Le dossier des exclusions chômage me semble être très important. Les exclusions existent depuis longtemps et elles sont quasi exponentielles. Mais d'autres dossiers me semblent également dignes d'être défendus : les demandeurs d'asile, ainsi que toutes les nouvelles mesures du gouvernement en matière d'allocations de chômage. Tout cela mis l'un derrière l'autre fait qu'il y a un transfert de la sécurité sociale vers les caisses communales, ce qui est, faut-il le rappeler, une régionalisation déguisée.

**Claude Emonts :** Le manque de logement, aussi, qui est la conséquence principale de la pauvreté galopante. Et enfin, une menace terrible sur notre société: celle du troisième et quatrième âge, mais aussi l'état des maisons de repos et de soins publics, avec notamment cette loi affolante sur les normes des maisons de repos. Il faudra absolument aborder le problème du vieillissement, des soins et du maintien à domicile en général, qui, inévitablement, coûtera très cher. Il faut absolument que le service public puisse continuer à offrir un service de qualité. Lorsqu'on aura affronté ces trois problèmes, le logement, le surendettement et le défi du troisième et quatrième âge, notre société sera meilleure.

**Luc Vandormael :** Sans oublier le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Je pense qu'en termes d'argent public, plus une intervention est précoce, plus c'est rentable pour la société. Tout le focus est malheureusement mis, selon moi, de manière un peu réparatrice, sur les problématiques des adultes. Tout ce qui relève de la prévention est hélas presque devenu symbolique.

**Monsieur Vandormael, quel est votre avis sur la politique du pays en matière de demande d'asile ?**

**Luc Vandormael :** Personne aujourd'hui ne sait ce qu'il va en advenir. Mais, encore une fois, c'est la démonstration que, lorsqu'on pratique en fonction d'idéologie en matière d'aide aux personnes, on se casse rapidement la figure. Ce dossier en est la preuve. Je suis pour le droit des gens, pas pour le droit du sol. Maintenant, devant la réalité implacable de la géopolitique mondiale, ce flux est incompressible et il faut l'assumer.

**Quelle sera la conclusion finale du nouveau Président à cette interview ?**

**Luc Vandormael :** Ne croyez pas ceux qui vous disent que les personnes qui vivent d'allocations sociales sont pour la plupart des profiteurs. Les profiteurs sont ailleurs.